



Pour rappel : accès aux procès-verbaux en ligne sur le site www.relia.net
Identifiant : comitep
Mot de passe : cprelia00

RÉSEAU LIÉGEOIS D'AIDE ET DE SOINS EN ASSUÉTUDES (RÉLIA)

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU 23 MAI 2017

Présent(e)s :

BERTHOLET Christel – SISD – Liège – Huy – Waremme
BOLLETTE Philippe – Start/Mass - Liège
DEBRAS Ushy – Cap Fly - Liège
DELAHAYE Tijl – La Teignouse (zone 4) - Comblain-au Pont
DUNGELHOEFF Catherine – ALFA - Liège
GUILLIAMS Florence – PFPL – Liège
GUSTIN Frédéric – PFPL/RELIA – Liège
HUMBLET Dominique – Nadja - Liège
JOIE Christophe – CHRH - Huy
LOTTIN Thierry – Clinique Notre Dame des Anges - Glain
MAISSE Laurent – Plan de prévention de la Ville de Liège - Liège
POLLERS Sophie – GAP^{PP} – Flémalle
SARTORI Sabine – PFPL et IHP de Huy – Liège
SOFFRITTI Singrid – Seraing 5 – Seraing
THÉÂTE CHRISTELLE - PFPL/RELIA – Huy
TYOU Béatrice – AIGS + Génération Assuétudes + Les Lieux-Dits –
Vottem/Herstal/Waremme

Excusé(e)s :

CHARLIER Florence – Clips - Liège
CLAREMBAUX Christine – Siajef (Revers asbl) - Liège
GHERROUCHA Jérôme – openado -Liège
HAZARD THIERRY - ISoSL, Unités hospitalières - Liège
MORENO Yolande – IGL et Maison médicale Cap Santé - Huy
PIRARD Bérengère – La Teignouse(Zone 5) - Comblain-au-Pont
STANGHERLIN Grégor – Plan de cohésion sociale de la Ville de Liège - Liège
STRUVAY Philippe – Huy Clos - Huy
TASQUIN HERVÉ – Thaïs - Liège
VAN TORRE Anne-Marie - CHR de la Citadelle – Liège
WILMART Geoffrey – Huy Clos – Huy

Absents :

JACQUES Christian – FLAMG - Liège
KOLH Michel – APPL - Liège
WÉGRIA Anne-Charlotte – Cercle des médecins généralistes – Huy

Secrétariat :

- **Accueil des participants**
- **Approbation du projet de procès-verbal du 20 février 2017**

Le projet de procès-verbal de la réunion du 20 février 2017 est approuvé. Ce document accèdera donc au statut de procès-verbal de cette réunion.

- **Suite - rapport d'activités 2016 du RéLiA Zone 4, rapport d'activités 2016 du RéLiA Zone 5, Plan d'actions du RéLiA 2017 (Zone 4 –Zone 5)**

Aucune suite n'a été donnée (pas même un accusé de réception). Par contre, au niveau des justificatifs financiers, relevons que l'administration nous demande de renseigner les cotisations des membres de JandCo dans les recettes du RéLiA. Elles seront soustraites de notre subside. Par ailleurs nous avons appris après la date du dépôt des rapports qu'une indexation était intervenue en 2016. Nous perdrons également le montant de cette indexation. Une demande a néanmoins été adressée à l'administration par la Fédito wallonne pour pouvoir justifier des dépenses 2017 sur ce montant.

- **Retour sur les ateliers organisés en zone 4 et 5**

a. RDR Huy 2017

Le groupe de travail s'est mis d'accord sur un questionnaire concernant les consommations des jeunes, support à la rencontre avec les écoles. L'interview a pour but de connaître ce qui existe déjà dans l'école au niveau de la prévention et de la réduction des risques, de discuter de l'intérêt, des attentes, des spécificités de l'école et d'apprécier avec elle la pertinence de construire un projet au bénéfice des jeunes. La prochaine étape est d'aller en binôme rencontrer les équipes éducatives. A suivre donc !

b. Intervision en zone 4 du 21 mars 2017

Les dérivés morphiniques, tel était le thème de l'intervision organisée à Huy le 21 mars dernier. L'introduction théorique du Docteur Sartori a mis en lumière que nos armoires à pharmacie pouvaient contenir quelques surprises. En effet, parmi les morphiniques, on retrouve des antidouleurs mais aussi des sirops pour la toux. Les pharmaciens, présents en nombre à cette réunion, partagent les recommandations du Dr Sartori : prescrire en mesurant le rapport bénéfices/risques, informer le patient, limiter dans le temps la prescription et tenir compte du contexte.

C'est très agréable de constater que les pharmaciens se mobilisent beaucoup. Les participants sont jeunes et participatifs. Même des namurois viennent se perdre à Huy. Par ailleurs, il faut également relever le problème de destruction et de l'évacuation du matériel usagé (seringues). Madame Chaudoir, Pharmacienne, s'est rendue à la pharmacie du CHRH pour voir dans quelle mesure ce matériel pourrait être détruit à l'hôpital.

c. Ateliers Alcoolisme du 21 février 2017, du 21 mars 2017 et du 11 mai 2017

La mise au point du flyer de présentation de l'offre d'aide et de soins en matière d'alcoolisme a été poursuivie. Relevons que ce flyer renverra à des pages web spécifiques sur le site du RéLiA.

d. GTPA de la PFPL + délégation Atelier Alcoolisme du 12 mai 2017

Le constat avait été fait de la difficulté rencontrée par les soignants face aux comportements des résidents alcooliques. Il s'agit de résidents alcooliques en MR/MRS (n'ayant pas le syndrome de Korsakoff, ni de troubles cognitifs). Des questions avaient dès lors été émises : Quelles sont les structures d'aide et de soins en la matière ? Quelle aide mobiliser ? Quelles formations possibles pour les soignants ? Pour répondre à ces questions et mobiliser l'intelligence collective en associant des représentants de l'Atelier Alcoolisme du RéLiA aux représentants du GTPA, une réunion a été organisée le 12 mai 2017.

e. Atelier JandCo du 16 mars 2017

Les membres de JandCo ont décidé lors de cette réunion que Madame Corinne Catale, Agent de liaison REALiSM, sera une invitée permanente de nos réunions. Ensuite, les dernières modifications ont été apportées au Flyer de présentation du réseau. La nouvelle édition de ce flyer sortira donc de façon imminente. Enfin, Boris Collin de l'AIGS nous a proposé une situation d'intervision. Nous le remercions vivement !

f. Risquer Moins Liège des 23 février 2017, 23 mars 2017 et 11 mai 2017

Les membres du réseau Risquer Moins Liège se sont réunis le 23 février 2017. Lors de cette réunion, les conditions pour devenir partenaire de Risquer Moins Liège ont été discutées. Il a été décidé d'effectuer les modifications nécessaires au niveau de la Charte et des autres documents du réseau afin de permettre à chacun des partenaires actuels de se sentir au mieux dans le cadre de Risquer Moins. Par ailleurs, les actions à entreprendre en 2017 ont été définies. Nul doute que notre réseau a du pain sur la planche en 2017 ! Une autre réunion a été organisée le 23 mars 2017. Il a notamment été question du projet AWSR et de sa concrétisation. Les futures actions que nous organiserons en milieu festif ont également été abordées.

g. Atelier Assuétudes Zone 5 du 30 mars 2017

Lors de l'Atelier Assuétudes du 30 mars 2017, nous avons bénéficié d'une présentation de l'équipe mobile ESTIM'LG qui s'adresse aux personnes sous statut d'internement et dont le lieu de vie actuel ou le projet futur se situe sur la Cour d'Appel de Liège. La mission première de l'équipe ESTIM'LG est de favoriser la continuité des soins en tenant compte de tous les aspects psycho-médicosociaux. Ensuite, la coordinatrice du Projet Step by Step nouvelle mouture nous a rappelé le fonctionnement de ce projet de la Fédito wallonne. Nous remercions nos invités pour la qualité et l'intérêt de leur présentation.

- **« Soutenez. Ne punissez pas. Décision. »**

P. Bollette indique qu'il y a dans le monde des cas de répression inadmissible des usagers de drogues. Toutefois, il estime que le traitement pénal des usagers de drogues en Belgique et à Liège est loin de cela. Dans l'entonnoir pénal il y a une série de mesures alternatives qui sont proposées aux usagers. Ils ont la possibilité d'obtenir de l'aide et du soutien. Le « don't punish » ne correspond dès lors pas à la situation de la Belgique. Il n'y a pas d'incarcération pour simple détention. En plus on parle sur le site de « traitement pénal arbitraire ». En Belgique, cela n'est pas le cas.

L. Maisse estime qu'on peut soutenir le projet « don't punish » pour que les autres pays s'alignent sur la situation en Belgique. Dans ce sens là, on « soutiendrait » pour que partout cela puisse devenir comme en Belgique. Le système judiciaire est respectueux ici. U. Debras est d'accord avec cette lecture des choses, c'est une campagne mondiale et c'est porteur à ce niveau.

S. Soffritti estime qu'on peut tout de même parler de traitement arbitraire dans certaines régions en Belgique.

L. Maisse relève que pour certains des alternatives à l'incarcération peuvent déjà être considérées comme des mesures trop contraignantes. Ainsi, lors de la mise en place du projet de probation prétorienne au Parquet de Liège, certains estimaient qu'il s'agissait en quelque sorte d'une rejudiciarisation de faits qui n'étaient plus poursuivis.

S. Pollers indique qu'on ne sait pas toujours quel sera le traitement d'un dossier en fonction du nombre de grammes (de cannabis par exemple) : cela donne quelque chose d'arbitraire.

On procède à un vote. Tous les participants s'abstiennent (tant dans le groupe privé que dans le groupe public) à l'exception d'une personne dans le groupe privé et une personne dans le groupe public qui vote contre le soutien à la campagne « Don't Punish ».

Comme les abstentions ne sont pas prises en compte, nous avons donc la double majorité (publique / Privée) : le RéliA Ne soutiendra pas cette campagne jugée par certains comme « militantiste ».

- **« New » Step by Step (U. Debras)**

U. Debras indique qu'il n'y a pas eu de comité STEP dernièrement.

- **Projet Fusion Liège – dernières nouvelles (F. Gustin)**

Un travail très intéressant a été réalisé par les groupes proches et des usagers sur la formulation de recommandations. F. Gustin demandera à des représentants de ces groupes de présenter ces recommandations à notre Comité s'ils le souhaitent.

- **Implémentation de la nouvelle politique de santé mentale pour enfants et adolescents – dernières informations (D. Humblet)**

D. Humblet indique que c'est Corine Catale qui a la spécificité « assuétudes » au sein du Réalism. Elle est au départ experte en TDAH. Elle s'investit mais s'est rendue compte qu'il y avait déjà beaucoup de choses en assuétudes ? D. Humblet est dans le comité réseau transitoire du Réalism. On n'entend pas grand-chose concernant les assuétudes.

Des employeurs sont toujours recherchés. Il y a de l'argent non dépensé de la coordination (congé de maladie...). Une demande a été réalisée pour pouvoir se servir de cet argent pour engager quelqu'un qui serait en charge du « double diagnostique et longue durée ». Il y a beaucoup de situation avec des problèmes d'assuétudes dans le Réalism. D. Humblet demande s'il y aurait des compétences assuétudes qu'on pourrait détacher dans les institutions actives au sein du RéLiA pour accepter un emploi dans ce cadre ? D. Humblet indique que bientôt, des réunions seront organisées pour définir les profils de fonction.

Quel est l'intérêt de devenir candidat employeur ? C'est difficile à dire sauf si on a des candidats compétents. Le candidat employeur est une boîte aux lettres. Nadja estime que c'est important de ne pas laisser passer l'occasion d'injecter des compétences assuétudes. Nadja aurait potentiellement la possibilité d'engager avec « l'embauche compensatoire » accordée par la Wallonie. La personne travaillerait donc également une partie du temps pour Nadja. Les membres du Comité de pilotage intéressés peuvent se faire connaître.

Dr Sartiori indique que le CHRH est employeur, et confirme la complexité organisationnelle liée à ce statut.

- **Remplacement de Madame Théâte durant son congé de maternité - suite**

Le congé de maternité de Ch. Théâte devrait débuter le 26 mai 2017 pour se clôturer après un mois de congé parental le 9 octobre 2017. Suite à cela, Ch. Théâte prolongera avec ses congés payés. Les membres du Comité de pilotage marquent leur accord pour que Madame Florence TROST remplace Madame Théâte durant son congé de maternité et son congé parental. Elle sera engagée à ½ ETP et non pas à 6/10 ETP car elle dispose d'un autre mi-temps.

- **Divers**

- a. **ICARUS**

C'est un projet qui sera financé par le SPF santé. Il ne démarrera qu'en 2018. Il concerne uniquement un hôpital général qui de préférence a un service psychiatrique ou une liaison psychiatrique. Cet hôpital ne peut pas être dans le projet liaison alcool. C'est l'hôpital qui recrute son ½ tps. Il faut garder ¼ tps de coordination et voir avec Ida si la Fédito peut sous-traiter avec un service spécialisé alcool cette coordination (cela semble possible).

Dr Sartori confirme que le CHRH n'est pas intéressé. En effet, c'est du personnel supplémentaire qui serait utile et pas une coordination. Si d'autres institutions hospitalières générales sont intéressées, elles peuvent se faire connaître.

b. Proposition du SISD

*« Madame, Monsieur,
Chers membres, Chers partenaires,*

Dans le cadre de son plan d'action 2017, le GLS souhaiterait entamer avec vous une réflexion concernant la possibilité d'un rapprochement entre les différentes plates-formes et réseaux. Ce rapprochement peut se limiter à la mise en commun de moyens logistiques, mais il pourrait aussi prendre la forme de projets communs pour améliorer le fonctionnement du système de santé sur nos zones d'actions respectives.

Se rassembler en un seul endroit commun permettrait à notre sens :

- une meilleure articulation avec et entre les plates-formes et réseaux,*
- un partage des ressources,*
- de jeter des ponts et de créer des synergies entre les secteurs,*
- d'améliorer et de concerter les contacts avec la première et la deuxième ligne (le public cible commun),*

afin d'optimiser la prise en charge globale du patient et d'avoir une politique globale de santé à l'échelle d'une zone de soins.

Mais aussi, d'avantages en termes de visibilité et par rapport au positionnement de chaque partenaire.

Afin de trouver une date qui convienne à toutes les personnes intéressées, nous vous invitons à répondre au sondage doodle via le lien suivant :

<http://doodle.com/poll/xfuzhm8n4imdug8m>

Nous espérons que cette initiative retiendra votre attention.

Dans l'attente d'une réponse positive de votre part, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers membres, Chers partenaires, nos salutations distinguées.

Pour le GLS, »

F. Gustin participera à cette réunion.

c. Formation inédite pour psychologues pour « Aide alcool en ligne »

Il s'agit de formation pour psychologues qui travaillent dans d'autres institutions. L'institution s'engage à permettre à un psychologue de prendre quelques thérapies en ligne par semaine. L'idée est donc de créer un réseau de thérapeutes en ligne. Des documents seront annexés au procès-verbal.

d. Laurent Maise

Après de nombreuses années de bons et loyaux services, Laurent Maise a décidé de voguer vers de nouveaux horizons professionnels (Transit Bruxelles). Les membres du Comité de pilotage du RéLiA le remercient vivement pour toutes les qualités professionnelles et toutes les qualités humaines qu'il a mises en œuvre durant toutes ces années ! Nous lui souhaitons tout le meilleur pour l'avenir !

- **L'ordre du jour de la réunion du Comité de pilotage du RéLiA du jeudi 28 septembre 2017, de 9h00 à 11h00, à la PFPL :**
 - Accueil des participants ;
 - Approbation du projet de procès-verbal du 23 mai 2017 ;
 - Cotisations JandCo – Visibilité du RéLiA ;
 - Flyer JandCo ;
 - Flyer Ressources RéLiA en matière d'alcoolisme
 - Plan d'actions RéLiA Zones 4 et 5 ;
 - Retour sur les ateliers organisés en zone 4 et 5 ;
 - a. Relia zone 4 ;
 - b. Ateliers Alcoolisme du 22 juin 2017 ;
 - c. Atelier JandCo du 16 mars 2017 ;
 - d. Risquer Moins Liège des 1 juin 2017, 27 juillet 2017, 21 septembre 2017;
 - e. Atelier JandCo du 15 juin 2017 ;
 - « new » *Step by Step* (U. Debras);
 - Projet Fusion Liège – dernières nouvelles (F. Gustin) ;
 - Implémentation de la nouvelle politique de santé mentale pour enfants et adolescents – dernières informations (D. Humblet) ;
 - Remplacement de Madame Théâte durant son congé de maternité - suite ;
 - Divers
 - a. Proposition du SISD – suite
 - b. Conférence